

Permis C1E - CE

Permis CE : Conduite des ensembles dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque d'un P.T.A.C supérieur à 750 kg. Par équivalence le permis CE autorise la conduite des véhicules de catégorie BE et des véhicules de la catégorie DE si titulaire du D.

Age : 21 ans

Permis C1E : Véhicule de la catégorie C1 auquel est attelé une remorque ou semi-remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg sans dépasser un PTRAC de 12000 Kg.

Cette catégorie concerne également la conduite des véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque ou semi-remorque dont le PTAC est supérieur à 3.5Tonnes sans dépasser un PTRAC de 12tonnes.

Age : 18 ans

Le code est à repasser si le dernier permis obtenu date de + de 5 ans.

L'obtention de ce permis nécessite le passage en examen Plateau et en examen conduite. La formation est modulable selon vos disponibilités.

Les formations de code sont disponibles aux lieux suivants :

Auto-Ecole	Adresse & Téléphone	Horaire d'ouverture du lundi au vendredi	Horaires des séances	Horaire d'ouverture le samedi	Horaires des séances
Montpellier Centre Ville Face cinéma « le Royal »	8, rue Boussairolles 04 67 58 25 25	09h à 20h sans interruption	Chaque début d'heure (dernière séance à 19h)	09h à 17h00	Chaque début d'heure
Montpellier Fac de LETTRES à proximité de Paul Valéry	26 av. du Docteur PEZET 04 67 87 57 57	10h à 19h sans interruption		BUREAU Fermé Conduite uniquement	
Montpellier Fac de PHARMA Face Fac de Pharmacie	48, av. Charles Flahaut 04 67 16 26 26	De 10h à 12h et de 14h à 19h			
Lunel	2 Bd Diderot 04 67 71 39 69	De 10h à 12h et de 14h30 à 19h	Chaque début d'heure (dernière séance à 18h)	De 10h à 12h	
Mauguio	217 Bd Jean Macé 04 67 29 56 54	De 10h à 12h et de 15h à 19h30 Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30			
Villeneuve les Maguelone	70, av. De la Gare 04 67 69 37 00	De 14h à 19h			



Pièces à fournir

Permis Groupe Lourd

Liste de la totalité des éléments à fournir (entre le médecin et l'Auto Ecole):

- 6 photos d'identité type passeport (dont **3 e-photo avec code numérique**)
- 1 copie recto verso du permis de conduire (permis français - si permis étranger, faire l'échange en Préfecture)
- 1 copie recto verso de la carte d'identité (en cours de validité ou périmée depuis - de 2 ans)
- Ou 1 copie recto verso de la carte de séjour (adresse actuelle) + justificatif de domicile (+ de 6 mois) si européen.
- 8 timbres au tarif en vigueur
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom (*eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement : incendie, risques locatifs ou responsabilité civile, Titre de propriété ou quittance de loyer*)
- Si - de 25 ans, la copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- CERFA BLEU N°14880*01 pour la visite médicale (voir rubrique « liens utiles »)
- le règlement de la visite : 36 € (non remboursée par la sécurité sociale)

Pièces à fournir au médecin :

- les CERFA BLEU
- 3 photos d'identité
- le permis de conduire
- la carte d'identité
- le règlement de la visite (36€)

A la fin de la visite, récupérer :

- Le CERFA Bleu
- Votre permis de conduire

Pour l'Auto Ecole (après la visite du médecin)

- le CERFA Bleu (remis par le médecin)
- 3 photos d'identité **e-photo avec code numérique**
- 1 copie recto verso de la carte d'identité
- 1 copie recto verso du permis de conduire
- 8 timbres au tarif en vigueur
- Si - de 25ans, la copie de la JDC
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom

ATTENTION, pour suspension de permis ou autre cas particuliers, nous consulter au 04 67 58 25 25.

Tous ces éléments sont disponibles sur le site de la Préfecture :

<http://www.herault.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Permis-de-conduire>

